



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand
pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Brevet d'études professionnelles

Toutes spécialités
« Rénovées »

Histoire – Géographie Éducation civique

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 3

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

LE CANDIDAT TRAITERA L'ENSEMBLE DES QUESTIONS SUR COPIE.

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 13 - 2108	Session 2013	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 1/7

Ce sujet comporte cinq questions : deux en histoire, deux en géographie et une en éducation civique.

Les questions 2 et 4 portent sur les situations d'un sujet d'étude d'histoire et de géographie. Pour chaque question, le candidat a le choix entre trois possibilités.

Question 1	Histoire – Sujet d'étude De l'État français à la IV ^{ème} République (1940 – 1946).	page 3
Question 2	Histoire – Situation au choix - 1892, la grève de Carmaux et Jean Jaurès. OU - 1936 : les occupations d'usine. OU - Être ouvrier à ...	page 4 page 4 page 4
Question 3	Géographie – Sujet d'étude Acteurs, flux, réseaux de la mondialisation.	page 5
Question 4	Géographie – Situation au choix - Le cinéma en Asie OU - Géographie des goûts alimentaires. OU - Géographie des langues en Europe.	page 6 page 6 page 6
Question 5	Éducation civique La Constitution et l'exercice des pouvoirs	page 7

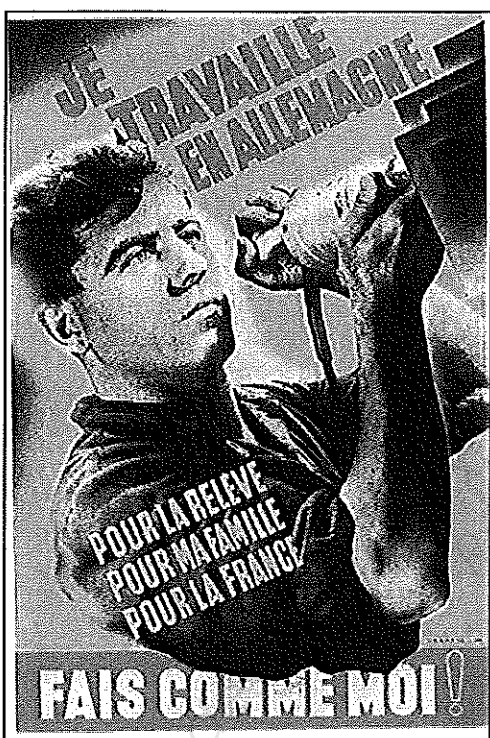
Question 1. (4 points).

1a. Pour chacune des affiches, précisez qui les a fait publier et à quelle date.

1b. Quel est le point de vue présenté par chacune des affiches sur l'envoi de travailleurs français en Allemagne ? Justifiez vos réponses à l'aide d'éléments pris dans les affiches.

1c. Ces deux affiches témoignent de l'existence de choix politiques différents faits par les Français pour la période 1940 – 1945. À l'aide de vos connaissances, présentez ces choix et nommez les deux hommes qui les représentent.

Document A. Affiche du gouvernement de Vichy appelant à travailler en Allemagne, 1942.



Archivesnationales.culture.gouv.fr

Document B. Affiche gaulliste contre le Service du Travail Obligatoire en Allemagne, 1943.



Archives départementales de la Savoie,
1382W103

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 13 - 2108	Session 2013	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 3/7

HISTOIRE – Situation du sujet d'étude : Être ouvrier en France (1830 – 1975).

Le candidat traite une seule question correspondant à l'une des trois situations qui suivent.

Question 2. (4 points).

Première situation : 1892, la grève de Carmaux et Jean Jaurès.

Présentez les événements importants qui ont marqué la grève de 1892 à Carmaux (motif, acteurs, déroulement, rôle joué par Jean Jaurès) et indiquez quelles en ont été les conséquences.

OU

Question 2. (4 points).

Deuxième situation : 1936 : les occupations d'usines.

En 1936, comment les ouvriers se sont-ils organisés pour faire aboutir leurs principales revendications ? Leur combat a conduit au vote de plusieurs lois sociales : citez-en deux et expliquez en quoi elles ont modifié la vie quotidienne des travailleurs salariés.

OU

Question 2. (4 points).

Troisième situation : Être ouvrier à ...

Présentez ce qui fait la particularité du travail dans une usine française de votre choix, à une période ou à une date que vous préciserez : type et organisation du travail, temps de travail et de repos, rapports avec l'encadrement et la direction...

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 13 - 2108	Session 2013	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 4/7

Question 3. (4 points).

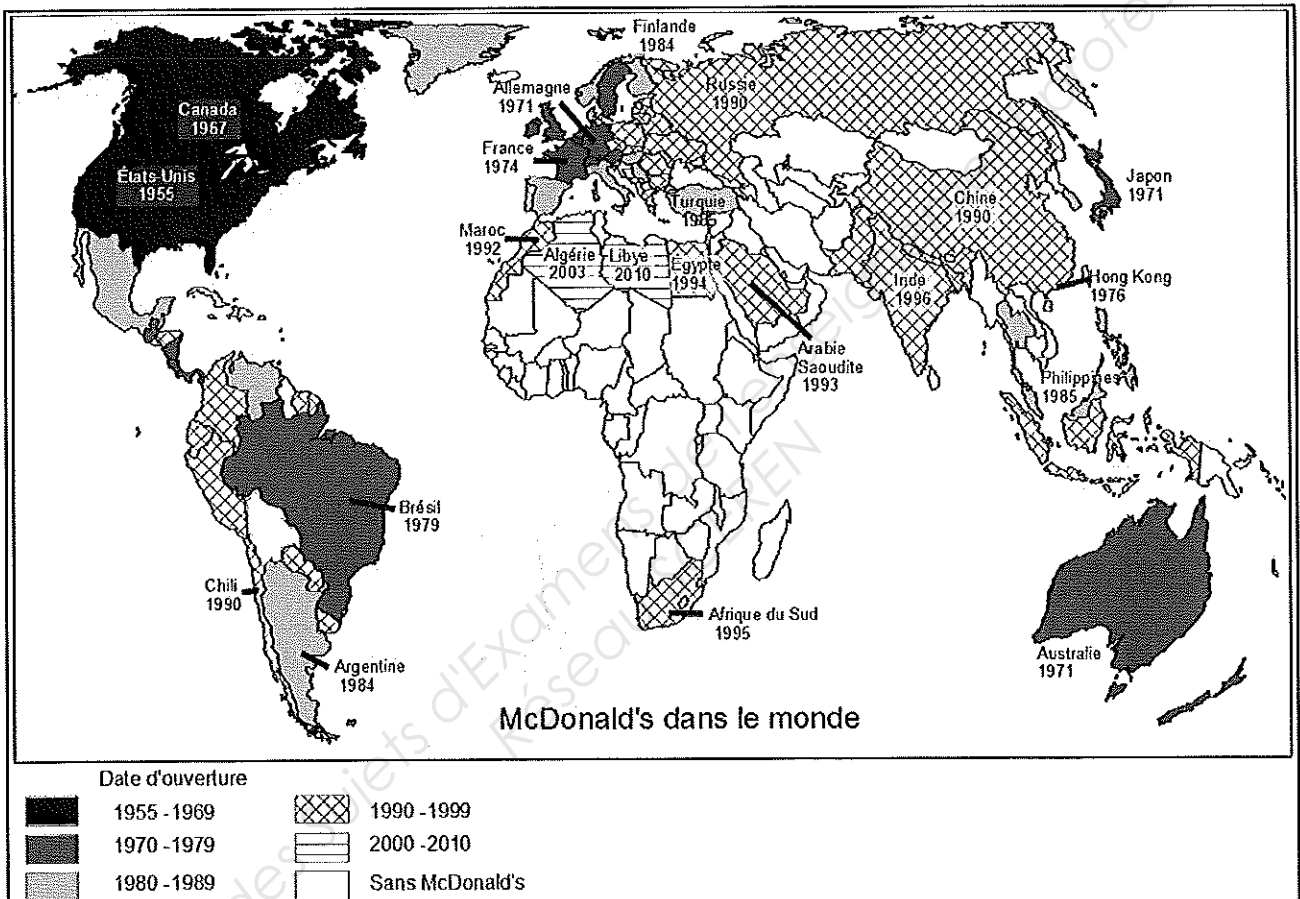
3a. D'après la carte, relevez la localisation des implantations de McDonald's à trois périodes de son expansion : 1955 – 1969, 1970 – 1979 et 1990 – 1999. Que constatez-vous ?

3b. D'après le texte, comment s'explique le succès du développement de McDonald's dans le monde ? Illustrez votre réponse en citant trois exemples.

3c. À partir de vos connaissances, présentez les activités et les implantations planétaires d'un autre acteur de la mondialisation : entreprise transnationale, ONG...

Documents.

Le développement international de McDonald's.



Source : d'après Site Internet McDonald's. Cartographie Académie de Lille.

Les raisons d'un succès.

McDonald's doit son succès avant tout à sa stratégie de « régionalisation » et à son effort d'adaptation aux spécificités culturelles et économiques de chacun des 121 pays où l'entreprise est présente. (...) Les 33 500 restaurants McDonald's ne sont pas exactement identiques dans toutes les régions du monde. L'enseigne a fait un effort pour s'intégrer dans le paysage. Par exemple en Thaïlande, vous découvrirez le clown Ronald vous saluant du *wai*, salut traditionnel thaïlandais. Quant aux menus, ils sont tout à fait adaptés aux goûts locaux. En Europe, on vous servira de la bière sur demande, en Inde, vous pourrez goûter au maharajah mac (burger à l'agneau), au Japon, vous pourrez commander du poisson et du riz.

La politique de prix est également adaptée au pouvoir d'achat des populations. Cet alignement des prix sur le niveau de vie des consommateurs est notamment facilité par la politique d'approvisionnement des filiales qui se fournissent presque exclusivement auprès de producteurs locaux. Ainsi 88 % des produits vendus chez McDonald's France sont d'origine française.

D'après le blog d'un spécialiste du marketing et de la communication des marques.
http://www.blogg.org-82949-billet-think_global_act_local_le_cas-mac-do.

B.E.P. : TOUTES SPÉCIALITÉS « renouvelées »	Code : 13 - 2108	Session 2013	SUJET
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ÉDUCATION CIVIQUE	Durée : 1h30	Coefficient : 3	Page 5/7

Le candidat traite une seule question correspondant à l'une des trois situations qui suivent.

Question 4. (4 points)

Première situation : Le cinéma en Asie.

Parmi les trois affirmations suivantes, laquelle vous paraît la plus pertinente pour présenter le cinéma en Asie ? Indiquez "A", "B" ou "C" sur votre copie, puis justifiez votre réponse en donnant des exemples illustrant l'affirmation choisie.

A	Les États-Unis produisent bien plus de films que l'Asie. Mais les films produits par Hollywood ne s'inspirent jamais du cinéma asiatique et s'exportent mal en Asie.
B	L'Asie produit beaucoup plus de longs métrages de cinéma que les États-Unis ou l'Europe. Certains films asiatiques parviennent à s'imposer sur les marchés européens ou nord-américains.
C	Les cinémas asiatiques et occidentaux sont très différents et ils ne s'influencent jamais : il n'existe pas d'adaptation en Occident de film asiatique, et inversement.

OU

Question 4. (4 points)

Deuxième situation : Géographie des goûts alimentaires.

Parmi les trois affirmations suivantes, laquelle vous paraît la plus pertinente pour présenter la géographie des goûts alimentaires. Indiquez "A", "B" ou "C" sur votre copie et justifiez votre réponse en donnant des exemples illustrant l'affirmation choisie.

A	Il n'existe plus, à ce jour, de recettes traditionnelles propres à un seul pays. Les produits culinaires mondiaux ne cessent de se métisser et toutes les cuisines locales ont tendance à se ressembler.
B	Les produits distribués par les grandes firmes agro-alimentaires, comme McDonald's ou Coca Cola, sont un exemple de la mondialisation des goûts alimentaires. Identiques partout dans le monde, ils ne s'adaptent jamais aux cultures locales.
C	Les produits distribués par les grandes firmes agro-alimentaires circulent partout dans le monde. Mais ils sont souvent accommodés selon les traditions et les coutumes locales et cela donne des recettes originales.

OU

Question 4. (4 points)

Troisième situation : Géographie des langues en Europe.

Parmi les deux affirmations suivantes, laquelle vous paraît la plus pertinente pour présenter la géographie des langues en Europe. Indiquez "A" ou "B" sur votre copie et justifiez votre réponse à partir d'exemples de langues régionales ou minoritaires pour illustrer l'affirmation choisie.

A	En Europe, il n'existe aucune volonté de protéger les langues régionales et/ou minoritaires. Cela laisse le champ libre à l'anglais qui s'impose comme langue de communication internationale.
B	En Europe, l'anglais s'impose comme langue de communication internationale. Mais les langues régionales et minoritaires résistent, notamment avec le soutien du Conseil de l'Europe. Depuis 1992, ce dernier protège les langues régionales ou minoritaires.

ÉDUCATION CIVIQUE : La constitution et l'exercice des pouvoirs.

Question 5. (4 points).

5a. Quelles informations importantes contiennent les volets intérieurs d'une carte électorale ?

5b. À quoi correspondent les dates figurant sur un des volets extérieurs de la carte ?


5c. Sur un des volets extérieurs de la carte, un slogan affirme : « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». Le propriétaire de cette carte électorale vous semble-t-il être en accord ou en désaccord avec ce slogan ? Justifiez votre réponse.

Document.

Volets intérieurs de la carte électorale

LIEU DE VOTE	BUREAU 1 BUREAU UNIQUE MAIRIE DE RUMEGIES 59226 RUMEGIES		
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE			
656	MERCIER ARTHUR	28 rue du Grand LOUIS	1
N° d'ordre sur la liste	59226 RUMEGIES	N° du bureau de vote	
16/04/1967 Date de naissance	54 JOEUF Département	F Commune de naissance	
Édité le 15/03/2007	Signature du Maire R. VANDEVILLE	Cachet de la Mairie	Signature du titulaire

Volets extérieurs de la carte électorale

REMARQUE IMPORTANTE Les électeurs des communes de plus de 5 000 habitants doivent présenter, au moment du vote, un titre d'identité.		 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE « VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE »
SCRUTIN N° 2 22 AVR. 2007	SCRUTIN N° 1 05 MAI 2007	
SCRUTIN N° 3 10 JUIN 2007	SCRUTIN N° 4 17 JUIN 2007	CARTE ÉLECTORALE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SCRUTIN N° 5 09 MARS 2008	SCRUTIN N° 6 09 MARS 2008	
SCRUTIN N° 7 16 MARS 2008	SCRUTIN N° 8 07 JUIN 2009	
SCRUTIN N° 9 07 MARS 2010	SCRUTIN N° 10 21 MARS 2010	
SCRUTIN N° 11	SCRUTIN N° 12	
La présente carte remplace la carte précédemment délivrée, qui devra être détruite. Elle doit être conservée par l'électeur jusqu'à réception d'une nouvelle carte.		

